

Sommaire

LA COMMUNE

L'édito	3
Les brèves	3
Le mot du Maire	5
Travaux et chantiers	6
Grandes lignes du budget 2012	8
Les permis de construire	8
Urbanisme : formalités	8
Bibliothèque	9
La photo ancienne	10

DOSSIER EAU

L'eau	11
-------	----

ENVIRONNEMENT

La page des jeunes naturalistes	18
---------------------------------	----

ASSOCIATIONS

La Préservatrice	20
Club de rencontres et loisirs	21
Le musée	22
L'Amicale Laïque	23
Les Peintres du Triskell	23
Gouren	24
Son ar Mein	26
Foyer Rural	27
Animations juillet, août, septembre à Guimaëc	27
Section "voyage" du Foyer Rural	28

HISTOIRE

"Sur un ton triste..."	30
------------------------	----

LA LANGUE BRETONNE

Barzhoniezh	34
-------------	----

JOUONS UN PEU

L'objet mystérieux	35
Rigolothérapie	35
Le sudoku	35
Les mots croisés n°45	36
La solution des jeux n°44	36

Directeur de publication :
Georges Lostanlen - Maire

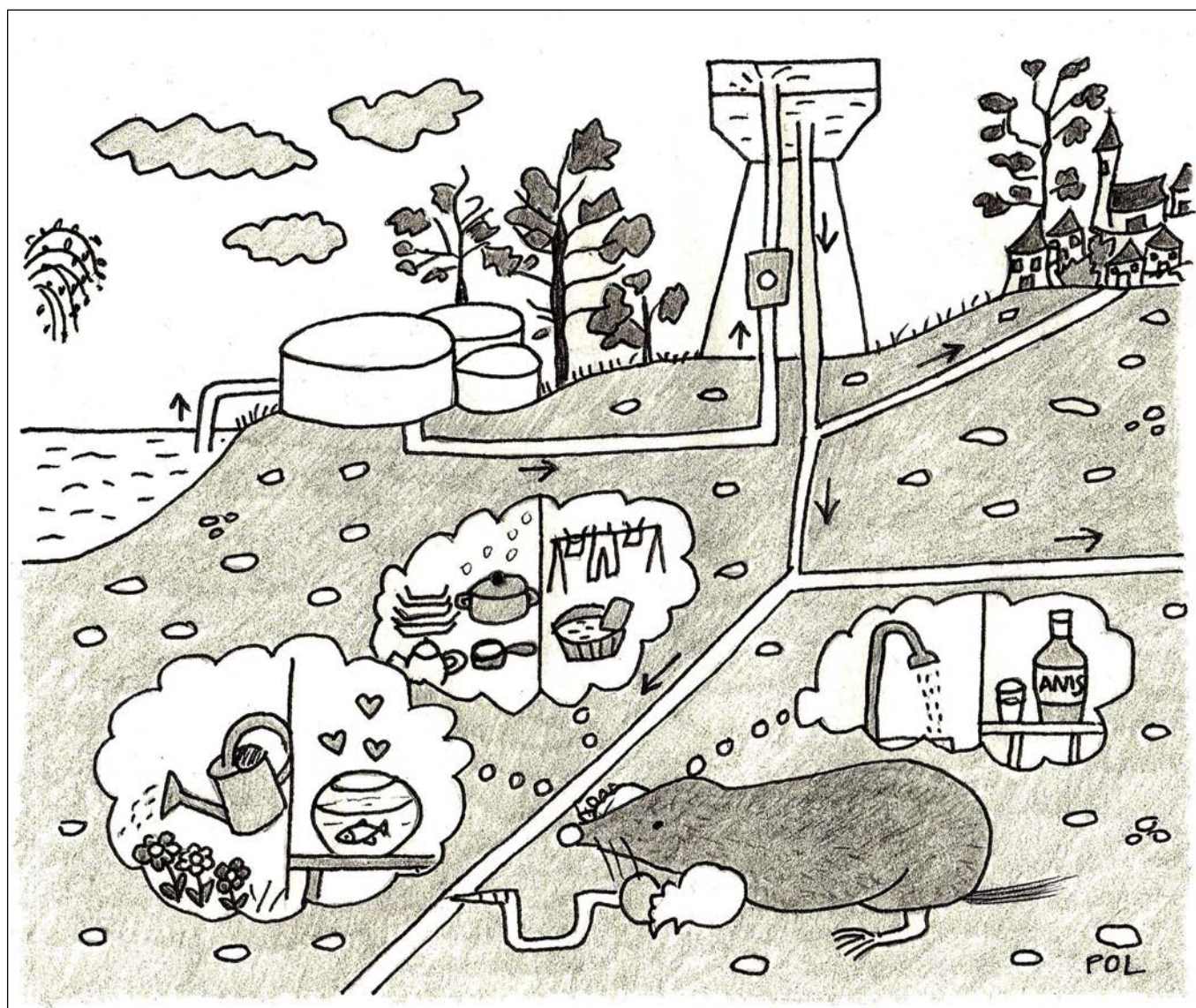
Rédacteur en chef :
Dominique Bourghès

Mise en page :
Agence Web - Guimaëc

Impression :
Imprimerie du Roudour - Guerlesquin

Couverture : Dessin original de Danièle PAUL

An Nor Digor



Revue Communale de Guimaëc

N°45 - Juillet 2012

- L'édito -

L'eau ? Tout le monde en parle, c'est vrai. C'est sans doute que le sujet est d'importance. Nous avons choisi d'en faire notre cœur du bulletin afin de vous faire connaître d'où vient l'eau qui coule de votre robinet, comment sont assurées sa potabilité et sa qualité et comment chacun de nous peut contribuer à la préservation de cette précieuse ressource. Il y a 8 ans, AND avait déjà fait un dossier sur le même sujet, mais plusieurs parmi nos lecteurs interrogés n'habitaient pas Guimaëc à l'époque ou ne s'en souviennent plus. L'été

ramène des rendez-vous qui sont devenus incontournables ce qui est gage de leur qualité : le Petit Festival, l'expo de peinture et de sculptures, le fest-noz, la fête au musée. Autant d'occasions de rencontre entre les guimaëcois et les visiteurs des beaux jours qui apprécient la vitalité de notre petite commune.

Bel été à toutes et à tous !

DOMINIQUE BOURGÈS

- Les brèves -

UN NOUVEAU VISAGE AUX SERVICES TECHNIQUES.



Il s'appelle Romain Glidic, a 25 ans et nous vient de Santec. Embauché au début du mois de mars, il est venu remplacer Noël Sinnéma parti travailler à Plouaret. Titulaire d'un Baccalauréat « tertiaire », Romain a choisi une autre voie professionnelle et a déjà accumulé un certain nombre d'expériences dans le domaine des espaces verts, de l'entretien de bâtiments, de matériel, de la voirie ; il a passé avec succès divers permis et habilitations qui sont bien utiles dans une commune. Il est responsable du service technique. Sportif accompli, il a le brevet d'initiateur de football. Voilà, vous savez presque tout. Nous lui souhaitons la bienvenue.

AVEC LE PRINTEMPS ARRIVENT LES PÂQUERETTES...ET LES PETITS VEAUX !



Gwener et Tonkadur nous ont donné encore cette année une belle petite peluche rousse : c'est un mâle qui est né au début du mois d'avril ; il se prénomme HEOL et a pour parrain Hervé Quémener, le maire de Saint-Jean-du Doigt (c'est l'année des H).

Sa grande sœur Gwenola a quitté Trobodec, elle est partie couler des jours heureux à Sizun. Heol aussi devra partir : si vous avez un grand terrain à entretenir, faites-nous signe ... !

Mairie de Guimaëc au 02.98.67.50.76

La commune

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC L'AGENCE HEOL

Le 18 avril dernier, la commune, en la personne de son Maire, Georges Lostanlen, a signé une nouvelle convention avec L'Agence Locale de L'énergie et du Climat du Pays de Morlaix, "HEOL", représentée par Madame Danièle Jolivet, sa Présidente.

La commune adhère à l'association HEOL, et bénéficie ainsi du service du Conseil en Energie Partagé pour une durée de trois ans. Elle s'engage à verser une cotisation annuelle qui est de 0,67 euros/habitant (cette cotisation est en fait de 1,27 euros, mais Morlaix Communauté prend à sa charge 0,60 euros).

Qu'est-ce que le Conseil en Energie Partagé ?

Il consiste à mettre à disposition un conseiller énergie entre plusieurs communes pour assurer :

- La gestion comptable de l'énergie et de l'eau à l'aide de bilans et tableaux de bord.
- Des diagnostics : les priorités étant déterminées ou des dérives constatées, il convient de procéder à la recherche systématique des sources d'économies, sous forme de préconisations, aboutissant à un programme d'actions ou de travaux.
- Le contrôle des interventions effectuées et des résultats obtenus : c'est pour le gestionnaire une étape essentielle permettant de vérifier si les objectifs annoncés ont été atteints, et éventuellement communiquer sur la démarche et les résultats.

Note : La mission porte sur l'ensemble des consommations (énergies et eau), dont la dépense est supportée par la Commune, à savoir les combustibles de chauffage et de transport, l'électricité, l'eau potable, etc.

DOMINIQUE BOURGÈS

"SÉBASTIEN SILLIAU ENTREPRISE : À FOND LES MANETTES !"



SÉBASTIEN SILLIAU

ENTREPRISE

Terrassement - Assainissement
Aménagement de cours et allées
Jardin d'assainissement®

3 Hent beg ar fry - 29620 GUIMAËC
Tél: 06 32 36 77 38 - 02 98 67 59 65 / ssilliau@hotmail.com

Sébastien Silliau vit à Guimaëc depuis plusieurs années : fort de ses 24 années d'expérience, dont plusieurs à l'étranger dans le BTP, il a créé son entreprise «Sébastien Silliau Entreprise» l'an dernier. Il effectue les travaux de terrassement (drainage, terrassement de maisons neuves et rénovation...) démolition, aménagement de cours, allées, maçonnerie de pierres sèches, pavage, pose de bordures. Un autre secteur prend une place de plus en plus importante dans son activité, c'est l'installation de jardins d'assainissement sur le principe de la phytoépuration ; après un travail de longue haleine, il a obtenu les agréments du Ministère de l'Environnement et a le statut d'installateur agréé depuis 2011. C'est un secteur en plein développement où la recherche ne cesse de progresser et d'améliorer les performances de ces procédés. Il intervient chez les particuliers mais est de plus en plus sollicité par des lotisseurs privés. Il envisage aussi de répondre aux appels d'offre publics ayant intégré un système de jardins d'assainissement à leur programme.

CLARISSE JAGLIN

- Le Mot du Maire -



La fin de l'année 2011 voyait le départ de M. Kerbrat, percepteur à Lanmeur. En ce début d'année nous apprenions son remplacement par M. Chapalain. Pour nous élus, cette nouvelle nous réconforte puisqu'elle répond en partie à la problématique du maintien des services publics de proximité en milieu rural.

Chaque année nous passons un bon nombre d'heures à l'élaboration du budget communal. Un montant non négligeable est consacré à la voirie, l'entretien des bâtiments communaux et au fonctionnement des services. Notre volonté de vouloir en faire plus se trouve amoindrie par une hausse des tarifs et une réduction des subventions. Ce constat se démontre aisément au regard du budget consacré aux énergies, dans lequel apparaît une baisse des consommations et malheureusement une légère hausse de la facturation.

La loi de décentralisation lancée en 1982 ne cesse d'évoluer. Elle affirmait à cette époque le rôle des collectivités locales. Aujourd'hui nous nous orientons vers un regroupement à « l'étage » supérieur. Nos syndicats de proximité, eau, électricité vont rejoindre une structure départementalisée en 2014. La gestion cantonale et donc de proximité de l'eau potable montre depuis longtemps son efficacité.

La qualité de l'eau fait partie des préoccupations quotidiennes du syndicat. Cette ressource reste fragile, il est donc nécessaire d'en prendre soin.

C'est l'affaire de nous tous.

Bon été,

Georges LOSTANLEN



La commune

- Travaux, chantiers et projets -

LA CHAPELLE DE CHRIST



Le courant passe ! Les lustres dessinés par notre architecte Leo Goas, fabriqués par Cédric Santer ont été mis en place par l'entreprise Morvan-Daniel. Les portes en chêne, fabriquées par Loïc Château, donnent fière allure à notre chapelle. Nous attendons avec impatience le prochain concert du Petit Festival pour admirer ces nouveaux aménagements. La qualité de la restauration de la chapelle a été une nouvelle fois récompensée par un prix de 6000 euros décerné par l'association des Vieilles Maisons Françaises : notre dossier bien documenté et riche de belles photos a séduit le jury.



LA SALLE AN NOR DIGOR

La commission « Bâtiments » travaille depuis quelques mois avec Jean-Emmanuel Jaquard, architecte, sur le projet de rénovation de l'ensemble salle An Nor Digor-ancienne cuisine ; le projet est quasiment au stade du permis de construire : la salle proprement dite fera l'objet d'un réaménagement, avec, en particulier, l'installation d'un plancher, la petite salle deviendra cuisine, l'entrée sera transformée, les sanitaires déplacés, et l'on procèdera à une reprise de l'isolation et du système de chauffage et d'éclairage... Quant au bâtiment ancien (XVIII^{ème}) qui abrite actuellement l'ancienne cuisine, il deviendra espace pour les associations au rez-de-chaussée avec deux salles de réunions et à l'étage et dans le grenier, il abritera deux petits appartements.

MUSÉE

La rénovation du musée, c'est un peu comme l'Arlésienne, on en parle et l'on ne voit rien venir ... et pourtant les choses avancent discrètement : une jeune femme a été recrutée par Morlaix Communauté qui finance l'opération dans le cadre

La commune

du Contrat de territoire avec pour objectif la requalification des musées ruraux : elle travaille à construire un projet scientifique et culturel qui devra nous permettre, ainsi qu'à nos partenaires financeurs, Morlaix Communauté et le Conseil Général, de mieux cerner notre programme de rénovation.

Sarah Le Berre a 28 ans, elle est diplômée en Histoire de l'Art et en Muséologie (Ecole du Louvre à Paris), connaît le mandarin (!) et a déjà accumulé une belle expérience professionnelle dans le monde des musées, et dans le domaine de la médiation culturelle. Elle a travaillé ces derniers mois sur le projet scientifique et culturel du musée du loup au Cloître Saint Thégonnec et termine actuellement un travail similaire sur un projet de musée lié à l'œuvre du voyageur et géographe Guillaume Le Jean, à Plouégat-Guerrand. En quoi consiste son travail, dans les grandes lignes :

- reprendre l'inventaire des collections, rechercher de la documentation sur les objets pour

les dater, voir ce qu'ils disent du contexte dans lequel on les utilisait, des pratiques, de l'organisation sociale etc...

- rechercher des archives audio-visuelles qui permettront d'illustrer l'usage qui était fait de ces objets...

En résumé, rechercher des idées originales de mise en valeur de notre collection, définir un projet muséographique pour organiser un parcours de découverte qui permettra aux visiteurs de mieux comprendre ce qu'était la vie rurale et saisir notre identité trégoroise.

Ce projet prendra en compte également l'intégration du musée dans l'espace plus vaste du vallon de Trobodec.

L'étude devrait se terminer vers le 15 août.

Sarah sera certainement appelée à rencontrer certains d'entre vous, les plus anciens, pour recueillir des témoignages, faites lui bon accueil, elle est très sympathique !

DOMINIQUE BOURGÈS



La commune

- Grandes lignes du budget 2012 -

SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT (hors restes à réaliser)
<u>Dépenses</u>	<u>Dépenses</u>
Charges à caractère général 203 400	Remboursement d'emprunt 51 000
Frais de personnel 380 720	Travaux de voirie 53 850
Charges de gestion courante 86 700	Rénovation salle An nor Digor 380 000
Charges financières 34 000	Electricité église 5 200
Amortissements 9 153	Ancien local camping 25 000
	Divers bâtiments 20 000
	Achat matériel 25 300
<u>Recettes</u>	<u>Recettes</u>
Produits des services 72 150	Fonds de compensation TVA 2011 30 000
Impôts et taxes 412 940	Subventions 163 087
Dotations, subventions, participations 236 068	Emprunt 349 430
Autres produits de gestion courante 20 000	Autofinancement 103 434
Travaux en régie 10 000	
Atténuation de charges 28 900	

- Les permis de construire -

DATE	NOM DU PROPRIÉTAIRE	DESTINATION
22/03/2012	Mme SEGAUD et M. LAVIS	Maison d'habitation

- Urbanisme : formalités -

Si chacun sait qu'il faut demander un permis de construire pour bâtir une maison, qu'il faut faire une déclaration préalable pour faire une clôture ou mettre un portail, beaucoup ignorent les formalités à accomplir dans d'autres cas (ravalement, changement d'huissieries, cabanes dans le jardin,

piscines ...) : il est impossible de présenter ici tous les cas de figures, mais sachez que toute modification nécessite une demande d'autorisation. Aussi n'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie pour faire les choses en toute légalité.

POEMENTITRES

- Quand on parle du loup en Bretagne,
Mémoires sauvées du vent,
Quel temps fait-il au Caplan ?
Merci de fermer la porte.
Ecoute ce que dit le vent !
Océan mer,
Le meilleur des mondes.
Le jour où tout recommence,
Du côté où se lève le soleil,
Tous les fleuves vont à la mer :
Le petit sauvage,
Le vieux qui lisait des romans d'amour,
L'homme qui plantait des arbres,
L'enfant de Noé,
La femme fardée,
Le peintre du lac,
La petite fille à la fenêtre,

La voleuse de livres,
Les âmes grises,
La belle absente,
Le roi blanc,
L'Ami retrouvé,
La jeune-fille à la perle,
Les misérables,
Les clochards célestes,
La fille du goémonier,
Les Bienveillants,
Le crieur de nuit,
Les gens de la Terre,
Les anonymes.
Entre ciel et terre,
Pourquoi pas moi ?
- Tu verras.

Vonnette

Ces titres d'ouvrages vous ont donné un appétit de loup ? Participez au festin de la lecture ! Régalez-vous, il y en a pour tous les palais... Si le cœur vous en dit, vous pouvez accessoirement jouer à trouver les auteurs de ces œuvres...

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE GUIMAËC

(ouverture les mercredis et samedis, de 10h à midi, tarif familial annuel de 10€)

L'ÉQUIPE DES BIBLIOTHÉCAIRES

VONNETTE PÉNIL - GINETTE CORRE - JACOB MIHELICIC

- La photo ancienne -



CLASSE DE MME DEUNFF - ANNÉE 1953 / 1954

RANG DU BAS :

Monique Perrot - Ginette Cazuc - Marie-Claire Perrot - Thérèse Moullec - Marie-Claude Prigent - Yvette Prigent - Odile Simon

2ÈME RANG DU MILIEU :

Marie-Claire Masson - Christiane Bohec - Jacqueline Bourven - Nicole Fournis - Sylvette Sannier - Jeannine Bouget - Marie-Josèphe Bouget - Josiane Bohec

RANG DU HAUT :

Marie-Françoise Sévère - Arlette Dohér - Françoise Clech - Marie-Claude Hélard - Josette Tocquer - Sylviane Leroux

PHOTO PRÊTÉE PAR MME JACQUELINE MANACH

- L'eau : une ressource précieuse -

Régulièrement, et en particulier lorsque les beaux jours reviennent, nous recevons des recommandations, voire même des interdictions, visant à diminuer notre consommation en eau potable. Des actions sont menées pour nous inciter à modérer, à raisonner notre utilisation des produits phyto-sanitaires, que nous soyons particuliers, agriculteurs... et ne pas nuire à la bonne qualité de l'eau. Certaines collectivités, dont notre commune, ont déjà décidé de passer au « Zéro-phyto », par conviction et pour donner l'exemple, car chacun d'entre nous peut et doit être acteur de la préservation de cette ressource.

Il nous a semblé intéressant, pour bien comprendre la nécessité de cette politique de protection, de présenter le cheminement de cette eau qui nous arrive au robinet et les différentes étapes de traitement indispensables pour la rendre potable : reportage à l'usine de Kerjean, informations sur le Syndicat des eaux de Lanmeur. Un autre syndicat joue un rôle important dans la protection de cette précieuse ressource, c'est le Syndicat Mixte du Trégor. Dans un prochain numéro nous nous intéresserons au devenir de l'eau quand elle quitte notre maison et qu'elle retourne, après traitement, dans le milieu naturel et la boucle sera bouclée.

Ce sont deux jeunes reporters de la commune qui sont allés découvrir pour vous l'usine de Kerjean, en Plouézoc'h : Guillaume Le Guen et Pierre Callouet, membres du Conseil Municipal des Jeunes.

L'usine de Kerjean appartient au SIEL (Syndicat Intercommunal des Eaux de Lanmeur) et sa gestion a été confiée à la société VEOLIA Eau. Guidés par Lionel Sohier, de la société fermière VEOLIA Eau et responsable d'unité, nous nous sommes d'abord rendus à Trevien Coz, à trois kms de l'usine, là où l'eau est captée dans la rivière LE DOURDUFF.

Une station d'alerte se trouve au niveau de la prise d'eau : c'est un bâtiment qui renferme des

instruments de mesure qui « communiquent » grâce à l'intelligence informatique, avec le grand bassin de storage, ou de stockage, d'une capacité de 8000m³. L'eau de la rivière est analysée en permanence, et, après être passée par un dégrilleur, un sorte de filtre, qui par un système de tambour, la débarrasse des cailloux, branchages qui pourraient boucher les pompes, elle passe par des canalisations qui l'acheminent dans le grand bassin, un peu plus loin. Les analyses portent sur un certain nombre de paramètres :

- Le PH, pour voir si l'eau est acide ou basique : à 7, c'est neutre, au-dessus, l'eau est basique, en-dessous, elle est acide. La rivière est normalement à 6,5. Si une pollution chimique survenait, à cause d'un accident de camion sur la route qui se trouve à proximité par exemple, le PH varierait et la station "donnerait l'ordre" au bassin de se fermer.

- La température
- L'ammoniaque, qui augmenterait en cas de pollution par lisier, par exemple
- La turbidité (présence de boue)
- L'oxygène qui baisserait en cas de pollution.

Ce bâtiment est hautement sécurisé et climatisé car les instruments sont très sensibles.



LE GRAND BASSIN

L'eau descend gravitairement vers le grand bassin qui est entouré d'un haut grillage. Le niveau de l'eau dans le bassin fait l'objet d'une surveillance

afin que soit gardée une hauteur d'eau constante. En été, il faut 4000m³ d'eau/jour : s'il n'y a plus assez d'eau dans la rivière, pour respecter un débit suffisant pour les poissons, "débits réservés", on cesse de remplir le bassin en journée et la nuit, lorsque les gens consomment moins, on remplit à nouveau le bassin. La rivière ne peut donner que ce qu'elle a, c'est pourquoi il y a des appels, l'été, à consommer moins d'eau. En cas de pollution, s'il fallait cesser de pomper l'eau dans le Dourduff, il y a deux jours de réserve en été, un peu plus en hiver. A la surface du bassin, des appareils agitent la surface de l'eau en permanence faisant des vagues pour empêcher les oiseaux d'aller sur l'eau et pour éviter la décantation. L'eau est envoyée vers l'usine grâce à des pompes qui se trouvent dans un bâtiment près du bassin ; c'est notre consommation qui détermine le besoin en eau : le château d'eau « demande » à l'usine d'envoyer de l'eau, l'usine « transmet l'ordre » à la station de pompage. Il y a trois pompes, deux qui fonctionnent et une de secours ; près des pompes, il y a des ballons remplis d'air pour amortir les chocs quand les pompes s'arrêtent et redémarrent, pour éviter de casser les canalisations, car l'air a la propriété de se comprimer.



Nous quittons la prise d'eau pour gagner l'usine. Notons que l'on peut s'y promener à pied ; la nature a gardé son aspect sauvage : des chevreuils fréquentent l'endroit.

L'USINE

24 000 personnes sont desservies par l'usine de Kerjean. Dès que l'eau arrive de la zone de captage vont commencer les traitements chimiques (nos jeunes conseillers froncent les sourcils !), à l'extérieur, nous sommes au niveau du décanteur : l'eau est mélangée rapidement aux produits, ce qui produit des boules (flocs) qui vont tomber au fond, entraînant avec elles la boue, l'eau claire est récupérée en surface, on accélère ainsi la décantation et on la rend plus efficace. L'eau descend gravitairement vers l'usine ; il y a ensuite une filtration sur sable de carrière, les particules de flocs restent bloqués dans le sable. Ce sable, d'une épaisseur d'un mètre, est nettoyé à l'eau claire pour le débarrasser des saletés, ces saletés vont dans un bassin de l'autre côté de la route, les boues vont sécher et partir pour être traitées.

Les produits chimiques utilisés sont les sulfates d'alumine et la soude. Dans la nouvelle filière en construction, on utilisera d'autres procédés.

Nous pénétrons dans un premier bâtiment où nous découvrons à nouveau de nombreux instruments de contrôle, les cuves contenant les produits chimiques (le sulfate d'alumine, l'eau de javel...) qui elles-mêmes se trouvent dans des fosses de confinement, il y a des détecteurs de fuite, nous lisons les affichages des consignes de sécurité pour les agents qui travaillent dans l'usine...tout est fait pour que les produits ne puissent pas entrer en contact, ce qui provoquerait de graves problèmes tant pour les hommes que pour les installations. La soude est utilisée pour modifier le PH de l'eau : ce PH doit être à 8 ou 8,5, c'est nécessaire pour le corps humain, les conduites, les robinetteries, les chaudières etc...

Pour tuer les bactéries et les virus, on utilise l'ozone : on le crée grâce à un ozoneur en prenant de l'oxygène que l'on envoie dans un champ électrique à 20 000 volts, on obtient un gaz qui est alors envoyé sous forme de petites bulles. Cela va permettre également d'enlever la couleur de l'eau s'il y en a, et le goût de vase, d'humus.

Dossier Eau

Il y a beaucoup d'électronique dans l'usine, la nuit, la surveillance se fait à distance.

L'eau, gravitairement, continue à se déplacer dans l'usine : on va la retrouver dans un grand bassin de 1000m³, à ce moment-là, elle est potable.



C'est dans ce bassin que l'on va introduire de l'eau de Javel. En effet, l'ozone qui a été mise dans l'eau précédemment disparaît très vite ; si une canalisation venait à se casser dans le réseau de distribution (il fait 451 km), l'eau pourrait être salie par des bactéries venant de la terre, c'est pourquoi on met de l'eau de Javel qui, elle, est active plusieurs heures. Par contre, pour éviter que les habitations les plus proches de l'usine aient de l'eau trop javellisée, on met un peu d'eau de javel au départ et l'on en rajoute au niveau de chaque château d'eau.

Dans le laboratoire, chaque matin, Jean-Pierre, le technicien de l'usine, prélève l'eau à différents robinets : l'un donne l'eau de la rivière, le second l'eau qui sort du décanteur, le troisième l'eau traitée, la couleur et l'odeur de l'eau sont bien différentes dans chacun des récipients transparents. Cette eau traitée qui sort de l'usine est surveillée par des appareils : le PH, les nitrates (sur l'écran, on peut lire 33, la norme étant de 50 mg/litre), la turbidité, la quantité de chlore. L'eau est analysée tous les jours à l'usine et les résultats sont transmis directement au bureau à Morlaix ; d'autres analyses sont faites par Veolia Eau tous les lundis, dans leur laboratoire régional et L'Agence Régionale de la Santé (ancienne DASS) fait des contrôles selon un

programme qui lui est propre.

Si une alarme se déclenche dans l'usine, quelqu'en soit l'origine, l'usine s'arrête, l'eau n'est plus mise en circulation et l'on recherche l'origine du problème. S'il s'avère que l'eau n'est pas potable, elle reste dans l'usine et le bassin de 1000m³ est entièrement vidé (mais à ce niveau-là du parcours de l'eau, il ne peut pas s'agir d'une pollution grave).

Nous pénétrons ensuite dans un dernier bâtiment et découvrons les pompes qui envoient l'eau vers Lanmeur et Plougasnou. Les pompes n'ont pas la même puissance car les châteaux d'eau ne sont pas à la même hauteur.

Notre visite à l'usine se termine ; Lionel Sohier nous donne encore quelques renseignements : l'usine tourne entre 8 et 12 heures en hiver et automne et 20 ou 22 heures l'été en raison de l'affluence estivale. Afin de pallier d'éventuels manques d'approvisionnements, et pour couvrir des secteurs plus éloignés sur le territoire du SIEL (Locquirec et Plouégat-Guerrand) nous sommes reliés aux syndicats voisins, celui de Penn ar Stang (Plouigneau), de la Baie (Plestin) et celui du Sivom de Morlaix/St Martin des Champs. Ces interconnexions sont indispensables pour les uns et les autres, en espérant que la pénurie d'eau ne soit pas généralisée, car pour le moment il n'y a pas de grande retenue d'eau comme dans d'autres régions.

Afin d'en savoir un peu plus sur le Dourduff, l'usine(et en particulier, la nouvelle filière de traitement) et le SIEL, Marie-Claire Beuzit, secrétaire du Syndicat nous a fourni les informations suivantes :

LA RIVIÈRE LE DOURDUFF

Ce cours d'eau coule dans le Trégor, il prend sa source à une altitude d'environ 135m sur la commune de Plouigneau et rejoint la Baie de Morlaix. (linéaire d'environ 18 km, pente moyenne environ 7,5 %).

Son bassin versant, qui délimite l'estuaire du cours d'eau, recouvre une superficie de 68,5 km²

environ (communes de Garlan, Lanmeur, Plouégat-Guerrand, Plouézoc'h, Saint Jean du Doigt, Morlaix et Plouigneau).

Les principaux ruisseaux affluents du Dourduff sont :

- Rive droite : les ruisseaux du Dividou, du Mesguer, de Boiséon
- Rive gauche : les ruisseaux de Quillidien, de Gouarguen, de la Salle, de Kervilzic, de Pennanroz, de Sainte Geneviève.

L'USINE DE POTABILISATION DE KERJEAN

L'usine de production d'eau potable a été réalisée en 2 tranches :

1976 : 1^{ère} tranche d'une capacité de 100 m³/h

1985 : 2^{ème} tranche pour atteindre une capacité de 200 m³/h

Des travaux complémentaires ont été réalisés ensuite (local des réactifs, bache de stockage d'eau traitée de 1.000 m³ et bâtiment de pompage-surpression)

En 2011, une modernisation de l'usine a été engagée afin de fiabiliser la filière de traitement et d'améliorer les conditions d'exploitation et de protection de l'environnement.

La filière de potabilisation retenue s'appuie sur plusieurs étapes de traitement :

- Minéralisation au CO₂ et au lait de chaux
- Coagulation/floculation/décantation
- Affinage par charbon actif en poudre
- Inter-minéralisation au lait de chaux
- Inter-ozonation
- Filtration sur filtres à sable
- Désinfection par UV
- Mise à l'équilibre finale à la soude.

La filière de traitement des eaux sales et des boues comporte également plusieurs étapes : déshydratation des boues et élimination par épandage sur les terres agricoles, évacuation des

eaux claires vers les 2 lagunes existantes afin d'optimiser l'élimination.

LES RÉSERVOIRS ET LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

Les réservoirs permettent d'alimenter gravitairement les habitations :

Réservoir de Kermarval à Plougasnou : 375 m³

Réservoir de Rhun ar Vugale : 300 m³

Réservoir de Lanmeur : 800 m³

Réservoir de Locquirec : 250 m³

Les canalisations : 451 km

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LANMEUR

La constitution du Syndicat Intercommunal des Eaux de Lanmeur a été autorisée par arrêté préfectoral en date du 16 septembre 1949. Le syndicat est composé de 8 communes : Plougasnou, Lanmeur, Plouézoc'h, Locquirec, Plouégat-Guerrand, Guimaec, Garlan, Saint Jean du Doigt. La population desservie est de 12 339 habitants. Le siège du syndicat est la Mairie de Lanmeur.

Il a pour objet l'alimentation en eau potable des abonnés situés sur son territoire, il procède à l'étude et à la réalisation des travaux nécessaires à l'alimentation en eau potable des communes adhérentes. Le Syndicat est propriétaire de l'ensemble des installations.

La gestion du syndicat est assurée par un comité syndical composé de 24 délégués (3 délégués par communes). En 2012, Le Président est Georges Lostanlen, le Vice-Président : Gwénolé Guyomarc'h.

L'EXPLOITANT DU SERVICE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE : VEOLIA

Par contrat en date du 01/01/2006 pour une durée de 12 ans, la gestion des installations appartenant au syndicat a été confiée à VEOLIA.

A la lecture du reportage sur l'usine de Kerjean, nous avons pu nous rendre compte de l'importance de la qualité de la ressource en eau : plus l'eau captée sera de bonne qualité, moins il sera nécessaire de la traiter pour la rendre potable. Ce travail en amont, est mené par le Syndicat Mixte du Trégor. An Nor Digor est allée à la rencontre des animateurs et animatrices de cette structure pour vous présenter le rôle important qui est le leur dans cette lutte pour la reconquête de la qualité de l'eau.

A sa création en 1974, le syndicat, initialement dénommé "syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique des bassins du Trégor", avait pour vocation de prévenir et limiter, par des aménagements hydrauliques, l'impact des crues sur la région morlaisienne suite à l'inondation catastrophique du 11 février 1974.

En 1996, les statuts et missions du syndicat mixte ont été modifiés, en vue de la réalisation des actions prévues dans le Contrat de baie de Morlaix. Désormais dénommée "Syndicat Mixte pour la Gestion des Cours d'Eau du Trégor et du Pays de Morlaix", la structure regroupe actuellement 18 communes de notre territoire (en tant que telles ou à travers leurs syndicats) et le département du Finistère, en tant que collectivité territoriale. Le Président est Guy Pennec.

Suite à la révision des statuts intervenue en 2009, l'objet du syndicat Mixte consiste à :

- assurer, promouvoir, participer à toute action contribuant au respect des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau, du SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) Loire-Bretagne et de sa traduction locale, le SAGE (schéma d'aménagement et de gestion des eaux) «Léon - Trégor» sur les bassins versants suivants, intéressés en totalité ou en partie : la Pennélée, le Dossen ou rivière de Morlaix, le Queffleuth, le Jarlot, le Dourduff, le Douron, et tous les ruisseaux côtiers compris entre la rivière de Morlaix et le Douron.

- protéger et valoriser les patrimoines naturels de ces bassins versants, notamment par une gestion

adaptée des milieux.

Les missions du Syndicat peuvent être regroupées, pour l'essentiel, autour de deux pôles historiques complémentaires : la restauration-entretien des cours d'eau et la préservation-reconquête de la qualité de l'eau. A compter de 2008, ces deux pôles sont complétés par une approche gestion des milieux naturels (zones humides et bocage).

1) La restauration et l'entretien des cours d'eau.

(Sur notre commune, le ruisseau de Penn Feunteun, par exemple)



Les objectifs de ces travaux :

- Limiter les risques de crue et soutenir les étiages marqués en août-septembre;
- Favoriser le bon fonctionnement du milieu naturel (rôle d'autoépuration) ;
- Préserver la vie piscicole et les espèces faunistiques et floristiques liées aux cours d'eau : ce sont des indicateurs de «bonne santé ».

De 50 à 80 kms de cours d'eau sont restaurés ou entretenus chaque année sur les 650 kms qui parcourent le territoire du syndicat.

2) La préservation ou la reconquête de la qualité de l'eau.

Couramment appelées actions « bassins versants », ces actions ont été engagées fin 1998 et initialement mises en œuvre par rapport à un enjeu précis, l'enjeu

eau potable, ce fut l'objet du contrat de bassin versant « Bretagne Eau Pure » 2004-2006, sur les bassins versants du Jarlot et du Dourduff, en lien avec les prises d'eau de Lannidy (SIVOM Morlaix-St Martin) et Trevien Coz (SIE de Lanmeur).

L'objectif est de maintenir et améliorer une qualité de l'eau brute destinée à la production d'eau potable conforme aux normes.

Deux paramètres posaient principalement problème, les concentrations en nitrates et en produits phytosanitaires. En conséquence, les principales actions mises en œuvre ont visé à améliorer les pratiques de fertilisation et de protection des cultures des agriculteurs et à améliorer les pratiques de désherbage des communes.

Un certain nombre de contrats se sont succédé au fil des années, incluant également la lutte contre les algues vertes dans la Baie de Locquirec.

3) L'APPROCHE GESTION DES MILIEUX NATURELS.

- Intervention sur le bocage : le programme « Breizh Bocage » (remettre des talus et des haies par exemple)

Un nouvel axe de travail pour 2008-2012 est la gestion du bocage (entretien et restauration). Un bocage préservé a un effet positif sur la plupart des paramètres à prendre en compte dans la Directive Cadre sur l'Eau.

- Les interventions concernant les zones humides :

La problématique des zones humides est à l'intersection des enjeux et interventions du syndicat mixte. La prise en compte des zones humides peut intervenir au travers de divers outils :

- ° les documents d'urbanisme, le syndicat mixte propose un appui technique aux communes pour l'inventaire des zones humides lors de la révision de leurs documents d'urbanisme ;

- ° les mesures agri-environnementales (contrat passé avec les agriculteurs volontaires pour l'entretien par fauche, pâturage extensif des parcelles) ;

- ° les travaux portant sur les prairies humides abandonnées présentant un potentiel important en matière de biodiversité, d'épuration de l'eau et d'expansion des crues.



PLU : l'inventaire des zones humides

Concernant la prise d'eau de Trevien Coz, l'arrêté préfectoral n° 2008-0223 du 18 février 2008 définit le périmètre de protection de la prise d'eau et prévoit des interdictions, obligations et préconisations spécifiques à ce territoire. Certaines concernent l'activité agricole (mise en herbe des parcelles en Périmètre 1, bandes enherbées en bordure de cours d'eau en Périmètre 2, ...), d'autres concernent les collectivités (entretien des voies de circulation, par exemple). Quelques unes de ses règles s'appliquent également aux particuliers.

Pour faciliter la prise en compte de ces contraintes, et l'efficacité du périmètre de protection, le Syndicat Intercommunal des eaux de Lanmeur (SIEL), exploitant de la prise d'eau, a chargé le Syndicat Mixte du Trégor d'une action de communication et de conseil auprès des exploitants, communes et particuliers. Ce travail, pas toujours facile, a été mené par Anthony GERARD, animateur « Bassin versant ». Nous ne pouvons pas ici vous présenter le détail de ces obligations et interdictions, faute de place : il faut simplement savoir que tout est fait pour préserver la qualité de l'eau brute prélevée. Merci à Sébastien LE GOFF qui m'a reçue dans les locaux du Syndicat, place O. Krebel, à Morlaix. Vous recevez dans votre boîte aux lettres leur lettre d'information « Au fil de l'eau – Kichen an dour ».

Dossier Eau

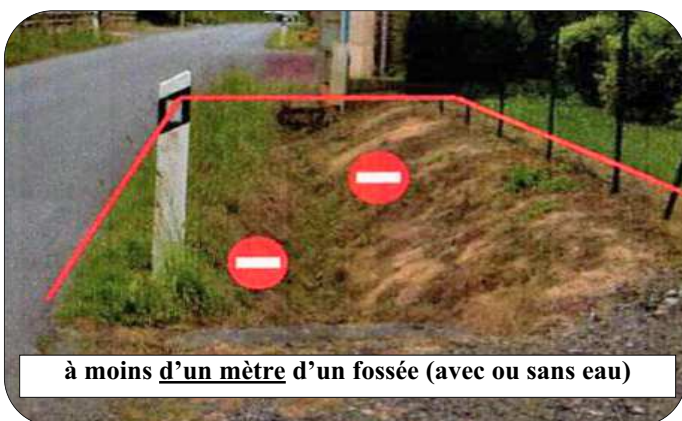
Karine Bloch, technicienne chargée du suivi “Qualité et désherbage alternatif” nous présente un document qui s’adresse à chacun d’entre nous, du moins ceux qui ont un petit bout de terrain à entretenir; mais, à Guimaëc, c’est le cas de la majorité des habitants.

LES PESTICIDES, C’EST QUOI ? :

Les produits phytosanitaires ont pour fonction de détruire les organismes pouvant nuire aux plantes. Ils sont utilisés par les jardiniers amateurs, les collectivités, les industriels, les agriculteurs. L’utilisation de ces produits chimiques pour traiter un jardin ou un espace vert porte atteinte au bon fonctionnement de la biodiversité : élimination d’insectes utiles pour la pollinisation des plantes, élimination des insectes auxiliaires naturels de culture, dégradation de la qualité des sols, fragilisation de la plante elle-même, etc. C’est tout l’équilibre de la nature qui est bousculé.

LA RÉGLEMENTATION :

Il faut savoir qu’en Bretagne, 50 % de la pollution des eaux par les pesticides est liée aux usages non agricoles. Un cadre réglementaire existe, interdisant les traitements tout au long de l’année :



Le non-respect de la réglementation implique des peines pouvant aller jusqu’à 2 ans d’emprisonnement et 75 000€ d’amende (article L 353-17 du Code Rural).

GUIMAËC, COMMUNE AU TROPHÉE ZÉRO PHYTO :

La réglementation oblige à repenser les pratiques de désherbage dans ce sens, et ce, pour l’entretien des espaces publics, des voiries, des trottoirs. L’acceptation de la flore spontanée devient alors un aspect important pour les collectivités désireuses de réduire leur consommation de produits phytosanitaires. Face à une prise de conscience des enjeux environnementaux, de santé publique et à la réglementation, la commune de Guimaëc s’est engagée dans la démarche et possède aujourd’hui le trophée zéro phyto.

TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ :

Les effets sur la qualité de l’eau seront d’autant plus visibles si chacun y participe : prendre les précautions nécessaires chez soi, ne pas utiliser de désherbants là où les services municipaux ont fait le choix de s’en passer, désherber manuellement devant chez soi et aussi faire savoir que vous soutenez ces nouvelles pratiques.

- La page des jeunes naturalistes -

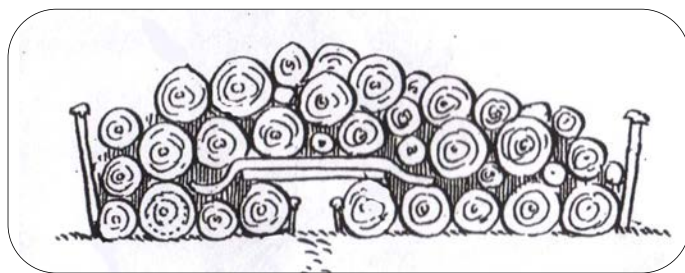
ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ DANS SON JARDIN OU SUR SON BALCON

Aménager son jardin ou son balcon pour la biodiversité, c'est à la fois préserver les espèces mais aussi retrouver dans son jardin un équilibre naturel.

CONSTRUIRE UN ABRI À HÉRISSON

Très friand de limaces, escargots, chenilles ou encore larves en tout genre, le hérisson est très utile

au jardin pour limiter de nombreux ravageurs. Il est assez peu exigeant et s'installera facilement dans votre jardin, pour peu qu'il y trouve des proies à son goût et un gîte à sa convenance !



Lui aménager un tas de bois : Si vous désirez lui confectionner un abri : aménager un tas de grosses bûches, haut de 50 cm environs. À la base de l'abri, laissez un espace libre d'environ 20 cm de hauteur et ouvert sur l'extérieur. Protégez l'abri en le recouvrant de feuilles mortes, de paille ou encore d'une bâche.

CONSTRUIRE UN GÎTE À COCCINELLE

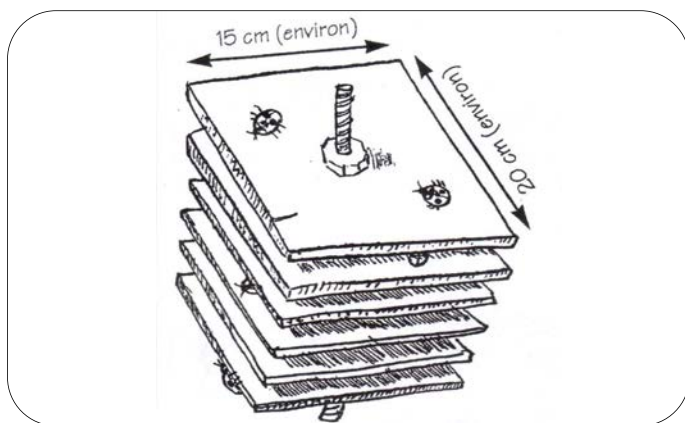
Très voraces, les coccinelles sont connues pour leur efficacité contre les pucerons. En consommant jusqu'à 100 individus par jour au stade adulte, et jusqu'à 260 individus par jour au stade larvaire, elles sont de véritables alliées du jardinier.

En créant un gîte pour les coccinelles qui viendront passer l'hiver dans votre jardin, et dévoreront les pucerons à leur réveil au printemps, vous protégez donc les plantes, tout en respectant la nature !

1- Percez un trou de la largeur d'une tige filetée au centre de chaque planchette.

2- Enfilez 6 planchettes sur la tige filetée en les séparant de 5mm par des écrous.

3- Le gîte est prêt ! Placez - le à l'abri du vent et de la pluie, et de préférence dans un endroit ensoleillé. Les coccinelles viendront se loger entre les planchettes, bien à l'abri et bien serrées les unes contre les autres.



Conseil : Installez - en plusieurs : en haut d'un mur ou sur un arbre, et d'autres au sol, posés sur des pierres, ainsi vous accueillerez différentes espèces de coccinelles.

AVEZ – VOUS OBSERVÉ CES ESPÈCES SUR VOTRE COMMUNE ?

L'association ULAMIR – CPIE souhaite connaître les effectifs de certaines espèces sur le canton de Lanmeur et favoriser leur présence. L'association fait donc appel aux habitants pour signaler leurs observations. Au cours du printemps – été 2012, les espèces recherchées sont :

- les hirondelles des fenêtres et l'hirondelle rustique
- la salamandre
- le hérisson
- les papillons communs
- la chouette chevêche
- les chauves souris
- ainsi que les arbres remarquables

Environnement

Des informations et descriptions sont à votre disposition sur le site pour vous aider à le reconnaître. **www.cpie.ulamir.com** (rubrique biodiversité)

Pour participer, il vous suffit de noter vos nom, prénom, contact et les informations suivantes :

**- Date - Commune de l'observation - Lieu dit -
Espèces observés - Nombre - Coordonnées GPS
(si possible)**

Les informations peuvent être noter sur les bulletins à remplir à la mairie ou saisies sur le site internet du CPIE à la rubrique biodiversité.

GÉRALDINE GABILLET

WANTED

KLASK A ZO WAR O LERC'H
PRINTEMPS - ÉTÉ 2012

***Avez-vous observé ces espèces
sur votre commune ?***

Chouette chevêche

Hirondelle des fenêtres

Salamandre

Papillon commun
(Paon du jour)

Hérisson

Chauve-souris
(Grand rhinolophe)

***Participez aux inventaires
de la biodiversité locale***

***Signalez-nous vos observations à l'ULAMIR-CPIE
au 02 98 67 53 38 - basedudouron@wanadoo.fr***



- La Préservatrice -

Les cinquante chasseurs adhérents à la Société sont désormais au repos, excepté les piégeurs et les membres du bureau toujours "drivés" par Jean Bévout.

Des battues ont été organisées tous les dimanches en Janvier et Février. Hélas, les résultats n'ont pas été très brillants puisque seulement cinq renards ont été exterminés. Pourtant ces nuisibles sont bien présents et de nombreuses portées nous ont été signalées ces derniers temps.

La chasse aux lapins s'est également poursuivie jusqu'à fin Février, cette espèce étant désormais classée nuisible sur les communes côtières du nord-Finistère. Des reprises ont été pratiquées au profit des Sociétés de l'intérieur, là où ce gibier est inexistant. Des mesures de protection (filets, etc...) avaient été prises par la Société et cinq exploitants agricoles, les plus exposés aux risques de dégâts ont adhéré au contrat AGRIFAUNE proposé par la Fédération des chasseurs. Malgré tout, la myxomatose a fait son apparition et sévit actuellement dans toute la commune. Souhaitons que quelques reproducteurs survivent à cette épidémie. Les autres gibiers semblent bien se porter. Chevreuils, lièvres, coqs chanteurs faisans et surtout ramiers sont bien présents, ce qui laisse présager une bonne saison 2012 - 2013 qui s'ouvrira huit jours plus tôt que les autres années, à savoir le 16 Septembre.

Les bêtes noires ont effectué de nouvelles intrusions sur notre territoire mais ne se sédentarisent pas, semble-t-il. Toutefois si des dégâts étaient constatés, des battues seraient organisées, dès à présent et jusqu'au 15 Août, sous la direction d'un lieutenant de l'ouvèterie, puis au-delà sous la responsabilité du Président.

Les piégeurs sont toujours très actifs. Fabien Le Vallet a rejoint le groupe, après avoir brillamment obtenu son agrément à l'issue de la formation à Ty Blaise (maison de la chasse à Berrien). Un prédateur est venu "fouiner" dans les greniers d'une résidence secondaire toujours à proximité de l'école et de la salle des fêtes. Le quartier semble lui plaire ... Mais Fabien veille et nous promet une capture rapide. A voir au prochain A.N.D...

La Société s'est également acquittée de son loyer à l'égard des propriétaires. Le traditionnel repas a été servi le 1er Avril : une quarantaine de propriétaires, vingt cinq chasseurs ou épouses, ainsi que le Maire, Georges Lostanlen, y prenaient part.

Par ailleurs la Société a organisé le 16 Juin dernier un loto à l'ancienne à la salle des sports de Lanmeur, de concert avec la Société de cette commune et celle de St Jean-du-Doigt. Remerciements à tous les participants.

Bonnes vacances à tous !

JEAN LAUDREN



Associations

- Le CLub de Rencontres et Loisirs -



Echange convivial entre nos cuisinières et nos joueurs....la prochaine fois on y goûte !

JOUEURS (divers jeux le jeudi à 14h salle An Nor Digor)

CUISINE (avec Marie Thérèse JACOB tous les jeudis à 14h salle An Nor Digor)

RECETTE DU NOUGAT GLACÉ



Préparation : 30 mn

Pour 8 à 10 pers :

- 100 g d'amandes effilées
- 25 g sucre en poudre
- 40 g sucre glace
- 150 ml fruits confits macérés dans 50 ml de rhum
- 4 blancs d'oeufs battus en neige ferme
- 100 ml miel liquide
- 400 ml crème liquide bien froide

Mêler les amandes avec le miel et le sucre,
Disposer les sur une tôle du four
Faites les caraméliser 5 mn sur le gril(ou à la poêle).
Laisser refroidir.

Battre les blancs en neige ferme. Monter la crème
chantilly, ajouter le sucre glace, les blancs en neige,
les fruits confits macérés et les amandes grillées.

Verser dans un grand moule couronne ou rectangle
huilé.

Mettre au congélateur 2 h au moins

GÉNÉALOGIE (mercredi à 14h30 2 fois par mois
Salle Steredenn avec Lili Dérout)

Anecdotes racontées par les Généalogistes amateurs :

.....«Je classais l'autre jour des copies d'actes que je
venais d'imprimer, un de mes petits-fils, 7 ans, me
demande ce que je fais. Je m'exécute.

"Alors ce sont tes ancêtres qui t'envoient des cartes
postales? »

.....«Mariages honteux XVIIe-XVIIIe siècles :
L'auteur d'un article paru en 1930, signale que la
célébration des mariages avait lieu le soir
uniquement lorsque la mariée était enceinte pour
éviter le scandale »

.....Et aussi :

- mariage le 30/9/1657 à C. les B. de Jehan
CARRE et Anthoinette TALLEU

- naissance le 30/9/1657 à C.les B. de Jean ,fils de
Jean et d'Anthoinette TALLEU

« il était temps :...mais dans quel ordre faut-il placer
les deux événements ... ? »

.....Ce n'est pas une histoire drôle, mais ça me plaît
bien (merci Monsieur Molière) :

Je sais un paysan qu'on appelait Gros-Pierre
Qui n'avait pour tout bien que deux lopins de terre,
Y fit faire à l'entour un fossé tout bourbeux
Et de « Monsieur de l'Isle », prit le nom pompeux.

LILIANE DEROUT

- Le musée -

MARIAGE DE LA RURALITÉ ET DU MAQUETTISME LE 14 AOÛT AU PRAJOU

Comme tous les ans à pareille époque tous les bénévoles du Musée rural du Trégor, seront à pied d'oeuvre pour cette journée de convivialité, le 14 août dès 9h30, la fête prendra son essor.

Le musée abritera pour la journée une oeuvre réalisée par le guimécois Jean-Marie Maltret représentant une machine à battre et sa presse (le rédacteur de ces quelques lignes n'a jamais rien vu d'aussi beau dans la catégorie) : cette maquette aux caractéristiques impressionnantes est en inox et fonctionne. Par ailleurs de nombreuses pièces de l'association des maquettistes de Saint-Martin-Des-Champs seront exposées (la gamme des bateaux.) Outre la qualité de la présentation des maquettes, le musée vous réserve une surprise : la belle "STELLA" réalisée entre autres par Claude, Claudius et Hervé.



A l'extérieur, vers 10h30, démonstration de tonte de moutons par le millautais Jean-Claude (un spectacle très apprécié avec 4 séances au cours de la fête). Des poneys, mis à disposition par la ferme équestre de Kermébel, parcoureront la vallée de Trobodec avec son moulin et ses vaches aux cornes

impressionnantes. Toute la journée, seront proposées des animations : jeux pour enfants, les rugissants et rutilants "vieux-tracteurs" pour les moins jeunes, crêpes, café, buvette dès le matin, maquereaux grillés et fumés gracieusement offerts, frites à partir de 11h30.

Comme l'an passé, vers 16h battage à l'ancienne, spectacle gratuit et commenté. La galoche et la boule plombée seront à l'honneur avec démonstration et présentation des règles par les meilleurs spécialistes de la contrée. Par ailleurs, toutes les animations habituelles de notre musée seront expliquées aux visiteurs, nos amis vanniers fourniront toutes les astuces pour réalisées de beaux et solides paniers.

Convivialité et bonne humeur sont les règles d'or de cette journée.

GUY DANIEL

AVIS à la population,

Afin de compléter sa collection de pièces de monnaie de 2 francs à 5 centimes pour la période 1919-1944, il manque encore quelques pièces :

- 2 francs des années 1919-1926-1927-1931-1932-1934-1935-1943-1944.

- 1 franc de l'année 1919.

- 50 centimes des années 1919-1920-1921-1925-1926-1929.

- 25 centimes de l'année 1940.

- 20 centimes de l'année 1944.

- 10 centimes de l'année 1944.

- 5 centimes des années 1924-1927-1937-1938-1940.

Si vous les avez au fond d'un tiroir, oubliez dans une boîte, pensez à nous....

- L'Amicale Laïque -



En cette fin d'année scolaire, l'amicale laïque peut se féliciter de la motivation des bénévoles. Les parents et amis de l'école ont participé à la bonne réussite de notre repas du printemps qui a vu une exceptionnelle fréquentation en salle.

Quelques mois avant, nous étions également nombreux au repas de l'amicale qui nous a permis de découvrir les talents culinaires internationaux des participants. Merci encore, en espérant vous voir plus nombreux l'année prochaine

Les enfants ont profité des séances de piscines (classes de GS-CP et CE1), de cinéma, de théâtre, de spectacle et un stage de voile (classe de CM2).

Ils ont découvert les instruments baroques pendant

trois jours grâce à l'association "Son Ar Mein" autour d'un spectacle "La Mare aux Diablotins" inspiré de George Sand.

Cette année, la BCD s'est étoffée avec l'achat de nouveaux livres.

L'année s'est terminée sur un week-end animé autour des réalisations des enfants, exposition du travail artistique au cours de l'année, présentation de chants et musiques des parents et enfants au cours de la soirée avec un atelier de préparation de crêpes. Et pour finir, la traditionnelle sortie à vélo à Saint-Samson.

Le jeudi 2 août, nous nous retrouvons pour le Fest-Noz avec le duo Niobé-Guenneau, les KAZDALL, et évidemment, les Sonerien DU...

Nous vous y attendons nombreux !

LE PRÉSIDENT
FABIAN NUNEZGUAJARDO

- Les Peintres du Triskell -

Les Peintres du Triskel ont clos leur exposition de peintures et de sculptures qui s'est tenue à la Chapelle Notre Dame des Joies du 7 au 29 avril dernier.

Une centaine de toiles y étaient exposées et une dizaine de figurines "les Kayayos, femmes du Ghana" en terre cuite pétries par les mains expertes de Claire Isambert-Bachoux.

Malgré le temps maussade 580 personnes se sont déplacées pour admirer le talent des différents peintres qui ont accroché des tableaux aux techniques diverses : aquarelles, huiles, pastels.

Nous espérons vous revoir encore plus nombreux l'année prochaine, avec de nouveaux artistes.

LE PRÉSIDENT DES PEINTRES DU TRISKEL,
JEAN-PIERRE LE JONCOUR



- Gouren -



Nos champions et finalistes au championnat du Finistère

La saison d'hiver 2011-2012 de gouren s'est achevée le dimanche 13 mai, lors des championnats de Bretagne à Pacé (en Ile et Vilaine). Notre skol gouren y a remporté deux titres, grâce à Evan Le Bris le technicien et à Yannick Jaouen l'infatigable.

Les autres lutteurs, Enora Langlois, Rosanne Jaouen, son frère Aurélien, Maël Le Bris et Hugo Hervé se sont tous battus pour des places sur le podium,

échouant très souvent au diviz, la décision des arbitres.

Ces lutteurs, très jeunes (de 11 à 21 ans) ont tout l'avenir devant eux.

Deux semaines auparavant, le championnat du Finistère se tenait au Relecq-Kerhuon. Déjà, Evan et Yannick remportaient le titre avec brio. Une finale originale pour Evan, qui prenait le meilleur sur son frère Maël.

Rozanne perdit en finale, au diviz, face à une lutteuse très expérimentée, multiple championne d'Europe. Une finale très serrée également pour Hugo, qui ne lâcha qu'au bout des prolongations.

Aurélien termina troisième après avoir offert un splendide combat. Enora, qui reprenait la lutte depuis seulement trois semaines, emmena toutes ses adversaires en prolongation, avant de céder.

Yannick et Evan ont donc réalisé un magnifique doublé, dans des catégories très relevées. On peut même parler de triplé pour Evan, qui avait remporté en février le championnat de Bretagne de back-hold - déjà contre son jeune frère- démontrant ainsi toute sa polyvalence.



La relève arrive (le groupe du mardi)

Associations

D'excellents résultats pour les 25 ans du skol gouren Gwimaeg.

Le gouren a également connu un changement important dans son organisation des compétitions poussins. En effet, à l'initiative de plusieurs clubs, dont le nôtre, le championnat par équipe poussins a tout simplement été supprimé. Les lutteurs ne faisaient alors que deux combats dans leur journée, journée qui pouvait se dérouler à plus de 2h de route de Guimaëc (beaucoup de transport pour finalement très peu de lutte).

Dorénavant, les rencontres ont lieu dans les départements des skoliou, et nos jeunes lutteurs font une dizaine de combats en touchant à plusieurs styles différents. Le gouren, bien sûr, mais aussi le backhold et la lucha leonesa (lutte venant du León espagnol, les lutteurs s'agrippant à la ceinture et devant faire tomber l'adversaire sur le dos). Ces rencontres sont encadrées par des arbitres officiels, mais également par des parents bénévoles. Je remercie d'ailleurs Karen Le Bris et Philippe Jugeau pour leur aide.

Cette nouvelle forme de rencontre, inspirée du

gourenathlon, a rencontré un franc succès, que ce soit du côté des lutteurs, des parents et des organisateurs. Et nos lutteurs guimaëcois, Karelle, Noëlia, Maho, Maël, Ethan, Théo, Richard, Yanis, Samuel, Evariste, Corentin ont répondu présents. Un diplôme leur a été remis lors de la dernière journée. Les entraînements se déroulent toujours dans la joie et la bonne humeur, avec énormément de lutteurs motivés et appliqués. Le club compte actuellement 40 licenciés.

Et si tous n'aiment pas la compétition (et en ont le droit !), le club voit déjà de potentiels futurs moniteurs émerger, Félix et Corentin venant aider dès qu'ils le peuvent André, lors des entraînements du mardi.

Pour terminer, je tenais à remercier tous les parents qui accompagnent les enfants lors des rencontres, et plus particulièrement Danielle, Karen, Yann, Chantal, Michel et Robert qui suivent les leurs depuis déjà de nombreuses années.

Si le club continue à exister depuis si longtemps, c'est aussi grâce à vous.

KEVIN HURUGUEN



Une partie de la joyeuse bande du vendredi.

- Son ar mein 2012 -

UN 4^{ÈME} FESTIVAL AUTOUR DES CORDES PINCÉES



Une saison qui a commencé tôt

Dès le 7 janvier l'ensemble Ma non Troppo (7 musiciens) a donné un concert de nouvel an au théâtre du pays de Morlaix devant un public de 350 personnes. Bach était au programme mais aussi ses inspirateurs, prédécesseurs et contemporains. Ma non Troppo, en donnant à entendre ces œuvres, à remis à l'honneur ces compositeurs –pour certains injustement oubliés- dont le langage a touché l'auditeur parfois avec simplicité, parfois aussi avec humour.

Fin avril, dans la magnifique église de Plougonven, après une visite commentée sous le mauvais temps de l'enclos paroisial, l'ensemble Gemini Consort (5 chanteurs, 5 instrumentistes qui se sont associés en terre trégoroise) a interprété le cycle des sept cantates composées par Dietrich Buxtehude, les Membra Jesu Nostri. Ce compositeur, dont le style impressionnait Bach, a écrit là un véritable chef d'œuvre de l'art vocal.

La fête de la Bretagne (Gouel Breizh)

Pour la deuxième année, Son ar Mein s'est associée à la fête de la Bretagne en mettant à l'honneur ses voisins et en faisant dialoguer leurs discours et recherches avec celles des pratiquants des musiques anciennes, l'an passé, la chanteuse Marthe Vassalo et cette année Anne Auffret (chant et harpe), dans la chapelle St Nicolas de Plufur, où elle a présenté un répertoire de cantiques bretons qui l'ont portée sur scène à travers le monde. Ce concert a

aussi été présenté à l'école des 4 Vents de Lanmeur. Deux jours plus tôt Maëlle Vallet (chant et harpe celtique) et Korentin le Davay (chant) ont fait retentir le kan ha diskana dans les jardins de l'hôpital de Lanmeur.

Les cordes pincées invitées du festival

Une vingtaine de manifestations intimes ou spectaculaires : P. Boquet et F. Eichelberger se sont livrés à des improvisations dans le style Renaissance. "A deux violes égales" nous ont emmenés sur les pas de John Dowland ; Actéon a exhumé des madrigaux venus de l'est ; A. Piérot et C. Delume nous ont présenté un visage inattendu de Paganini : le romantique à la guitare ...

Le festival a retrouvé certains de ses lieux privilégiés : la chapelle des Joies de Guimaëc, l'église de Locquirec dont les plafonds venaient d'être restaurés, des cafés, des manoirs, des sites naturels de toute beauté le long du rivage...

Des sonates de Bach en CD

Son ar Mein se lance dans la production discographique : Louis Creach (violon) et Jean-Luc Ho (clavecin) ont enregistré dans l'église de St Germain-des-Prés l'intégrale des sonates de Bach. Le premier opus de cette oeuvre (qui devrait en compter deux) est sorti au mois d'avril et est en vente au moment des concerts (10 €).



Olivier Leinen et Mathilde Horscholle en concert

- Le Foyer Rural -

Ça y est, c'est l'été, enfin des vacances bien méritées pour les animateurs de toutes les activités du Foyer rural à Guimaëc. Un grand merci pour leur disponibilité et leur gentillesse !

Des nouvelles de notre groupe patrimoine qui, après avoir réhabilité le site de Traon Pol, la fontaine de Lizirfin, c'est au tour de la fontaine de Penn Feuteun de prendre un coup de neuf !



Si vous souhaitez rejoindre cette équipe active qui se réunit régulièrement le samedi, n'hésitez pas, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Du nouveau déjà pour la rentrée, le Foyer Rural proposera des cours de danses africaines.

Fatou Sylla, célèbre professeur de danses africaines, installée à Guimaëc proposera des cours le mercredi de 18 h à 19 h à partir de septembre, s'il y a suffisamment de participants. Si vous êtes intéressés faites-le savoir au **06 73 12 18 17**.



Afin de mieux connaître Fatou, elle organisera avec l'aide du Foyer Rural un repas sénégalais « animé », le week-end du 1^{er} septembre à la salle An Nor Digor.

Certaines activités se poursuivent pendant les grandes vacances renseignez-vous !

Je vous souhaite à tous de bonnes vacances !

CATHERINE BARON

- Animations juillet, août, septembre à Guimaëc -

- Visites de l'église Saint Pierre du 1^{er} juillet au 30 septembre, de 14h à 18h (sauf dimanches et jours fériés et mercredis en septembre)

- Visites commentées de la chapelle notre dame des Joies, les mardis et jeudis après-midis du 17 juillet au 23 août de 15h à 18h30

- Animations au Musée rural du Trégor tous les mercredis après-midis durant l'été

- Petit festival Son ar mein, du 6 au 10 juillet (voir doc joint, prestations sur Guimaëc)

- Expo de peintures et sculptures à la salle Ti bugale Rannou du 17 juillet au 19 août

- Fest-noz de l'Amicale laïque, à l'école, le 2 août avec les Sonerien du et Kas dall

- Fête au Musée rural du Trégor, le 14 août à partir de 9h30 : animations, expositions et démonstrations diverses, petite restauration sur place.

- Soirée sénégalaise, organisée par le Foyer rural, à la salle An nor digor, le vendredi 31 août

Associations

- La section "voyage" du Foyer Rural -

MERVEILLES DU PORTUGAL

Le 23 mai à 1h45 du matin plusieurs Guimaëcois, accompagnés d'autres candidats des communes avoisinantes, se regroupent sur le parking de la salle des sports pour un départ en autocar vers l'aéroport de Nantes, prélude au voyage vers Lisbonne afin de découvrir les Merveilles du Portugal, voyage organisé par le Foyer Rural de Guimaëc (avec 35 participants).

Après le survol de l'Espagne, découverte du ciel de Lisbonne et du magnifique estuaire du Tage.

Prise en charge de notre groupe dès notre arrivée à l'aéroport par Eléna, notre guide pour tout le séjour et embarquement à bord d'un bel autocar conduit avec maestria par Ricardo. Accueil sympathique et premiers contacts avec la langue portugaise « bom dia ».

Premier aperçu de Lisbonne et de ses environs, franchissement du Tage et arrivée à notre hôtel Costa da Caparica dans une petite station balnéaire au sud de Lisbonne pour deux jours.

Visite de la station, découverte de la

gastronomie locale, installation dans les chambres, puis sieste ou plage et premiers bains dans les rouleaux de l'Atlantique avec une eau à peine plus chaude que notre Manche bien aimée.

Après un bon repas, avec des serveurs par trop zélés pour vous retirer l'assiette dès la pose des couverts, une nuit réparatrice, départ au petit matin pour la découverte de Lisbonne. Notre groupe s'est étoffé de 14 personnes des quatre coins de notre hexagone (hors Bretagne il en reste cinq !).

Le matin nous commençons par le quartier Belem avec le monastère des Hiéronymites, chef d'œuvre de l'architecture manuéline propre au Portugal, visite de son église (vaut le voyage !) et du musée de la Marine (planisphère des découvreurs, magnifiques maquettes des premières caravelles, galiotes d'apparat notamment la galère royale), la célèbre Tour Belém et le monument des Découvertes.

Découverte de la gastronomie locale et début d'étude œnologique, puis promenade dans le vieux quartier de l'Alfama avec ses ruelles pentues et pavées, décorées en vue de la fête de Saint Antoine de Padoue.



Associations

Le lendemain, passage à Estoril, puis visite de Cascais, village de pêcheurs devenu la station balnéaire tendance de la haute société lisboète.

Poursuite de la découverte de la gastronomie locale avec un cochon de lait grillé, avant de visiter le Palais Royal et d'apprécier le centre historique de Sintra (classé au patrimoine mondial). Puis promenade à Obidos, ville médiévale entourée de remparts crénelés avec ses belles ruelles et églises, le tout agrémenté d'une dégustation de la spécialité locale, à savoir le Ginginha (liqueur de giotte).

En route vers notre hôtel à Pombal pour trois nuits (merci pour les valises) avec une soirée dansante, avant de prendre la route vers Fatima, célèbre lieu de pèlerinage. Après le déjeuner visite du monastère de Batalha (vaut le voyage !) suivi de la visite du monastère cistercien d'Alcobaça (classé au patrimoine mondial) et, pour finir, la journée passage par Nazaré, petit village typique du bord de mer. Retour vers notre hôtel à Pombal et après le dîner nous faisons un petit tour à la fête locale organisée au bénéfice de la recherche médicale (une marche pour la vie) et surprise, un cochon d'Inde

choisit la case de Renée à la roue de la fortune ; bilan : gain d'un gros jambon qui sera l'objet d'agapes les deux après-midi suivantes.

Notre voyage se poursuit avec la visite de Coimbra, ville universitaire réputée avec une magnifique bibliothèque et une église baroque au sein de l'université. C'est l'occasion de la photo du groupe. Puis déjeuner dans une quinta (grand domaine) avec dégustation du fameux « vinho verde ». Passage par Figueira da Foz grande station balnéaire, petite escapade dans les hauteurs avec démonstration de la virtuosité de notre chauffeur Ricardo, dégustation du jambon de Renée et retour vers l'hôtel de Pombal où nous attend après le dîner un beau spectacle folklorique, avec mise à contribution de nos meilleurs danseurs.

Départ au petit matin vers Guimaraes, berceau du Portugal. Visite du château fort, lieu de naissance du premier roi du Portugal. Parcours des ruelles avant le déjeuner, puis en route vers Braga, appelée la Rome du Portugal et visite du sanctuaire de Bom Jesus, site magnifique au haut d'un escalier monumental de cinq cents marches tout en perspective avec chapelles et fontaines thématiques. Et après la descente des marches deuxième agape autour du jambon de Renée, avant de prendre la route vers Esposende, station de bord de mer.

Dernière journée consacrée à la visite de Porto (la ville mériterait un plus long séjour), sa cathédrale, sa vieille ville (patrimoine de l'Unesco) avec déjeuner près du Douro et promenade en tramway de l'ère préhistorique, avant la visite d'un chai avec dégustation de Porto. Puis en route vers Peniche, station de bord de mer.

Départ de Peniche au petit matin (6h) pour rejoindre l'aéroport de Lisbonne et retour vers notre chère Bretagne après ces quelques jours de découverte de ce pays riche de son histoire et de sa ferveur religieuse.

En conclusion, un très beau voyage avec un groupe très homogène, sympathique et ouvert.

MARC PAILLÉ



Notre feuilleton judiciaire se poursuit : nombreux sont nos lecteurs qui nous ont dit l'intérêt qu'ils portent à cette histoire et qui attendent avec impatience la suite !

Encore merci à Madame Le Douget, greffière au tribunal de Quimper et membre de la société archéologique du Finistère qui a écrit un ouvrage intitulé « Justice de sang, la peine de mort en Bretagne aux XIX^e et XX^e siècle », de nous avoir permis de publier cette chronique.

DOMINIQUE BOURGÈS

Le juge d'instruction réunit ses preuves... et ses témoins

Mais la rumeur enfle et bientôt se livre aux juges qui voient leur dossier s'épaissir. Les frères sont arrêtés après leur premier interrogatoire et écroués à la prison de Morlaix le 27 octobre. Ils sont interrogés une dizaine de fois chacun par le juge. Marguerite, qui a eu un rôle actif en aidant ses frères à débarrasser le corps du père, est inculpée mais n'est pas emprisonnée. François-Marie et sa sœur montrent beaucoup d'émotion au rappel des faits et évoquent leur chagrin et leurs remords. Mathias est plus virulent, souvent agressif avec le juge ; il est comme bête en cage en prison. Mais si les faits criminels sont reconnus en tout ou partie, il existe des variantes, notamment dans le discours de Mathieu : les deux frères se rejettent la responsabilité de l'acte, et, ce faisant, noient l'instruction sous des dépositions contradictoires qui, laissées en l'état, amèneraient dans le doute l'acquittement des accusés. Aussi les magistrats doivent-ils recueillir des preuves matérielles : ce seront les traces de sang dans l'atelier et sur les armes du crime. 97 témoins sont ensuite entendus par le juge d'instruction. Le témoignage de Pierre Jaffray, maréchal de Guimaëc, est capital. Fin septembre, il a eu la visite du père Léréec venu « à ma forge faire mettre des fers à sa jument rouge. C'était aux pieds de derrière. Je mis les fers moi-même. Les clous que j'y plaçai n'étaient pas très gros : cette circonstance de mettre deux fers aux deux pieds de derrière seuls n'a rien

d'extraordinaire. Elle tient au hasard. C'est tantôt un pied, tantôt deux pieds, selon le besoin. En ferrant cette jument j'eus occasion de voir les deux pieds de devant. Les deux fers qui étaient usés pouvaient aller un mois environ. Les fers comme les clous me parurent usés à peu près de la même manière. Je n'y vis rien de remarquable et j'ai lieu de supposer qu'ils furent placés vers le même temps », explique en détail l'homme de l'art qui, lors d'une conversation dans sa forge, avait ainsi regretté son client : « Eh bien, Léréec ne tiendra donc plus chez moi le pied de son cheval ! ».

Le juge lui demande de se rendre chez les Léréec pour examiner les pieds de leur jument rouge. « Je crois pouvoir assurer que les deux fers des deux pieds de devant sont mon ouvrage ; mais les clous ne sont pas de moi. Je reporte à deux mois environ l'époque où j'ai placé ces deux fers. Les deux autres fers avec leurs clous sont de moi. Quand je confectionne des fers de chevaux, je les fais de même largeur en dehors comme en dedans, à moins que la corne du pied du cheval n'oblige d'agir différemment », affirme-t-il avec précision. Et les marques de ces fers correspondent aux empreintes relevées méthodiquement par le témoin Silleau près de la mare...

Mais tous les témoignages ne sont pas aussi clairs, il y a aussi des déclarations illuminées, preuve de l'ébullition qui règne dans le village : la mort brutale et horrible de Léréec a ouvert la voie aux fantasmes ! Il se dit dans le village que le couvreur Yves Jaouen, près de Rosampoul la nuit du crime, a surpris deux hommes chargeant un homme

sur un cheval ; il les a suivis puis était retourné près de la mare après leur départ, et là, selon ses dires, « il fut stupéfait en voyant une lumière brillante qui se tenait au-dessus de l'eau ». Yves Jaouen est aussitôt entendu par le juge mais donne une version différente : « J'aperçus deux hommes dans le chemin, venant de mon côté. L'un d'eux était devant, tenant une chandelle allumée à la main, l'autre, à quelques pas derrière, ayant en main quelque chose de blanc ressemblant à un drap. Cette vue m'épouvanta et pour éviter de les croiser, je reculais de quelques pas en arrière et je franchis un fossé pour me cacher à plat ventre dans une garenne. Je restai constamment dans cette position-là jusqu'à ce qu'ils fussent très éloignés. Je ne les reconnus point. Je n'aperçus avec eux ni n'entendis le bruit des pas d'aucun cheval. J'étais d'ailleurs si effrayé que dans la garenne je perdis presque la connaissance de ce que je faisais ».

Enfin le jour des quêteurs

Autre élément à relever, ce sont les visiteurs en nombre à Rosampoul peu avant ou après les faits : c'était le jour des mendiants et des quêteurs, ce samedi du crime ! Il est vrai que les greniers sont pleins, et la maison Léréec est généreuse. Le mendiant Dumoulin est le premier à s'y présenter le matin, et reçoit l'aumône d'Hervé lui-même qui s'apprête à partir. Ce Joseph Dumoulin, 44 ans, cordonnier de la rue Haute à Morlaix, est une connaissance de métier de François. « J'ai l'habitude tous les ans d'aller après la récolte à Rosampoul demander du grain, explique-t-il. Je m'y suis rendu cette année le 12 octobre. Hervé Léréec me dit : Ah te voilà Dumoulin, tu viens donc faire ta quête. Oui, répondis-je en plaisantant, je viens signifier ⁽¹⁾ les habitants de Lézingard. En plaisantant ainsi nous entrâmes dans la maison principale. Il était alors huit heures et demie... A peine fûmes-nous dans la maison que Léréec me dit « donne vite ton sac car j'ai affaire, je suis pressé ». Il me mit de l'orge ; j'allumai ensuite ma pipe et je sortis ».

Vers les dix heures et demie, arrive le « passager » Olivier Cabon, batelier de 65 ans exerçant au passage de Toul an Hery en Plestin, qui fait sa quête de blé annuelle. Il ne se doute pas qu'un crime vient tout juste d'être commis... « Étant en tournée dans ma quête de grains, j'entrai dans la maison de la famille Léréec. J'étais accompagné de François Lavalon fils qui resta je crois au bas de l'intérieur de la maison. Je montai jusqu'au foyer où je m'assis fumant ma pipe en attendant que l'on m'eût donné du grain. Au bout de quelques instants, cinq minutes peut-être, la femme Baron sortit et avec elle Marguerite qui alla me chercher un peu d'orge qu'elle m'apporta dans un crible. Elle fut dehors dix minutes peut-être. Je restais pendant ce temps à fumer ma pipe au foyer ». Le fils Lavalon, qui accompagnait le passager, remarque seulement « qu'on lui donna du grain sans lui faire boire le coup d'eau-de-vie qu'en pareil cas on nous accordait toujours dans la maison, que les chefs de la famille fussent présents ou absents ».

Puis Marguerite Janin, dite Godic, arrive en fin de matinée – alors que les criminels effacent les traces de leur forfait. « Je passe une fois par semaine par l'habitation de la famille Léréec pour y demander l'aumône que l'on me donne toujours. Je n'ai pas l'habitude d'entrer et je ne reste à la porte que le temps à peu près de dire la prière d'usage », explique-t-elle. Mais ce jour-là, elle rentre et remarque que les enfants Léréec sont habillés bien proprement pour un jour de semaine : « François Marie portait un pantalon de coton bleu, des galoches, un chapeau vernis, une veste rousse et un gilet de coton bleu. Mathieu avait un pantalon de toile neuve avec bretelles, un bonnet de toile blanche et une camisole de laine blanche. Je leur demandai comment il se faisait qu'un samedi ils fussent si bien habillés, ce qui me parut extraordinaire. Le fils aîné, qui baissa la tête et qui garda un instant le silence, me répondit : puisque vous voulez savoir pourquoi, je vous dirai que mon intention est d'aller à Plougasnou et que Mathieu doit aller porter la pâte au four de Christ. C'est

l'habitude de se vêtir proprement dans ce pays quand on va porter la pâte à cuire. Je ne vis rien d'extraordinaire dans les enfants Léréec, ils me parurent gais et dans leur état naturel. Je restais constamment assise au foyer. À midi on dîna avec des pommes de terre et du lait. Je mangeai avec eux. La fille Léréec avait son costume de semaine».

Claudine, le témoin qui donne du fil à retordre.

Claudine Macquer femme Baron est pour le juge le témoin le plus intéressant : c'est elle la confidente d'Hervé Léréec ; c'est elle le seul témoin extérieur admis dans le foyer ; c'est elle qui est arrivée la première à la maison après l'assassinat. Mais c'est une femme qui se méfie de la justice et refuse de parler et de dénoncer. Il faudra donc cumuler les auditions des témoins indirects auxquels elle s'est confiée avant qu'elle ne lâche quelques bribes de renseignements. Et pourtant, elle sait beaucoup de choses !

La veuve Le Page raconte la réaction de Claudine lorsqu'on lui a annoncé la découverte de l'infortuné Léréec : « Ah mon Dieu, voilà donc à la fin le père Léréec mort. Son fils aîné m'avait bien dit que son père ne serait pas mort dans son lit et

voilà sa prédiction arrivée. » Deux ou trois jours après, elle l'a entendu dire : « Ah mon Dieu, j'ai vu trop, plus que je n'aurai voulu voir et plus que l'on eût désiré que j'aurai vu ! Elle avait en disant cela la tête toute effrayée et l'air d'une folle, tant elle paraissait effrayée de ce qu'elle savait... Je lui dis alors : - il paraît donc que tu es arrivée au moment de l'assassinat ou peu après. Elle me répondit : - je sais beaucoup d'autres choses ; mais je ne les divulguerais à la justice qu'autant que je serai poussée, obligée à le faire. – Alors d'après ce que tu me dis, tu sais à peu près ce qui s'est passé ? – Ma foi, je n'ai pas tout vu. Je ne l'ai pas vu tuer ; mais je sais qu'il a été tué à Rosampoul. – As-tu vu le cadavre de Léréec ? Non, mais je sais que c'est là qu'il a été tué. – Mais s'ils ont assassiné leur père, ne crains-tu pas qu'ils ne t'assassinent à ton tour ? – Oui, et voilà bien pourquoi je ne veux pas dire à la justice ce que je sais. »

Anne Raoul veuve Coat, du Gueillec en Guimaëc, a assisté à la scène et précise que Claudine se mit à dire en criant et pleurant : « je sais beaucoup de choses, ces choses là me pèsent sur la conscience.- Mais, lui dis-je, vous devriez aller trouver votre confesseur – Oui, reprit-elle, je ne veux pas le dire à la justice. »



La maison de la famille Léréec

Pierre Thomas, 62 ans, un autre voisin de Claudine relate que le lundi 21 il était « à cueillir des pommes de terre dans un champ lorsque Claudine Macquer y vint pour chercher son enfant qui jouait avec les miens.... Nous nous mîmes à parler de la mort de Léréec. Je dis à la femme qu'elle devait savoir beaucoup de choses. Oui, me répondit-elle. – Mais vous devriez alors le dire à la justice. Elle se mit à rire. Vous êtes une femme damnée, repris-je, si vous n'allez pas trouver votre confesseur ou si vous n'avouez pas tout à la justice. Elle me répondit alors : je ne le dirai, je ne déclarerai ce que je sais que dans le cas où les deux frères Léréec me chargeraient, car je sais beaucoup de choses que j'ai sur la conscience. Depuis ce temps, je ne peux boire, manger ni dormir. Lorsqu'elle s'en allait je lui dis encore : Claudine vous serez damnée puisque vous ne voulez pas dire ce que vous savez. »

Dans l'attente du procès

L'instruction s'achève début 1840. Marguerite bénéficie d'un non-lieu, avec les réserves suivantes exprimées avec emphase par le procureur du roi de Morlaix. « Si la justice ne doit pas atteindre

Marguerite, dit-il, on ne peut du moins ne pas s'arrêter à l'impression pénible que produisent les déclarations de la fille de Hervé Léréec. Je ne prévins pas mon père, dit-elle, qu'il devait périr de la main de ses enfants, parce que ceux-ci m'avaient défendu de lui en parler sous peine de mort ! Marguerite savait que tôt ou tard le crime, le parricide, devait être consommé, elle ne sait pas seulement que ses frères pour son exécution se sont procuré du poison ; elle même a été engagée à le mêler aux aliments de son père et elle s'arrête devant une menace ! Une seule parole la mettait elle-même à l'abri ; malheureuse, elle conservait les jours de son père... peut-être sauvait-elle ses fils ! » Après le drame, Rosampoul a été déserté par les enfants les plus jeunes qui se sont placés tous trois comme domestiques dans les fermes environnantes. Un tuteur leur a été désigné, qui a décidé de liquider tous les biens de la maison lors d'une vente publique. Mais le plus dur reste à venir pour tous, c'est le temps du procès. Dans l'attente, les deux frères sont transférés à la prison de Quimper.

A suivre...

1 - Signifier : terme ancien pour dire « assigner en justice ».



**L'ancienne prison
de Quimper où
furent incarcérés
les frères Léréec
jusqu'au
24 juillet 1840**

AR FEUNTEUN ZU

An dour a gouez,
goustad,
berad he berad,
a-hed ar raden gouez.

Didrouz ha lizidour
e virbill an dour
diouz gorre ar bantenn ;
abaoe kantvedou
e kouez a veradou
ingal, ingal, diouz kalon ar garregenn.

Noz ha deiz,
a-hed ar raden leiz,
berad ha berad,
goustad.

Heb trouz ebed
e kouez
a-hed ar raden gouez
en un naoz re zon evit bezañ gwelet.

Perak avad e c'hoarvezas,
P'edon va-unan,
e chomis betek ma nozas
o sellout en estrevan
ouz an dour o verada ;
ha pa nozas,
e klevis ar garregenn o wada,
a-hed ar raden hir,
berad ha berad,
goustad,
e kalir
an noz.

JAKEZ RIOU (GWALARN 1934)

LA FONTAINE NOIRE

L'eau tombe,
Doucelement,
Goutte à goutte,
Le long de la fougère sauvage.

Sans bruit et nonchalante
Bouillonne l'eau
Du haut de la pente ;
Depuis des siècles
Elle tombe en gouttes,
Régulière, régulière, du cœur de la roche.

Nuit et jour,
Le long de la fougère humide
Goutte à goutte,
Doucelement.

Sans bruit aucun,
Elle tombe
Le long de la fougère sauvage
En un chenal trop profond pour être vue.

Pourquoi cependant cela arriva- t'il
Quand j'étais seul,
Que je restai jusqu'à la nuit
A regarder angoissé
L'eau s'égoutter ;
Et quand il fit nuit
J'entendis la roche saigner,
Le long de la longue fougère ;
Goutte à goutte,
Doucelement
Dans le calice
De la nuit.

TRADUCTION DOMINIQUE BOURGÈS

Jouons un peu

- L'objet mystérieux -



Solution de l'énigme du n°44 : le point commun entre ces trois objets est la production de chaleur. Il n'y a pas eu de gagnant.

Nous proposons à votre sagacité un nouvel objet qui se trouve au musée : à quoi sert-il ?

La réponse est à déposer ou expédier à la Mairie. Le gagnant ou la gagnante recevra un bon pour une entrée au musée « à vie ».



- Rigolothérapie -

4					5			
6	7	2		4				
				7			8	
		1	7					
3		9				6		4
					8	3		
	3			8				
				9		1	4	3
			2					5

- Le Sudoku de M. Daguet -

Mots croisés

- Mots croisés n°45 -

HORizontalement

- I - Déchèterie locale
- II - D'un autre continent
- III - Filets d'eau - Avec la CECA, à l'origine de la CEE
- IV - Unité d'angle - Canton suisse - Très court
- V - 27 Etats - Loi basée sur la juste réciprocité
- VI - Plante pour liqueur - Etendue d'eau
- VII - Problème - Armée secrète
- VIII - Vieille colère - Injuste
- IX - Petit patron - Ne peut donc pas voter
- X - Crochet - Célèbre troyen

VERTICALEMENT

- 1 - Chanteuse de fado ou... lavandière !
- 2 - Nettoyée - Mets délicat
- 3 - Bien arrivés - Vieux marin
- 4 - Fleuve côtier - Indiens - Pronom personnel
- 5 - Sur une borne - Genre musical - Deux romains
- 6 - Femme de Marsala
- 7 - Base de départ - A toi
- 8 - Tragédie grecque
- 9 - Consonne doublée - Baudet - Vieux boeuf
- 10 - Département - L'or l'a provoquée

JEAN-CHARLES CABON

- Solution des mots croisés n°44 et du Sudoku -

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	P	A	T	R	I	C	I	A		I
2	O	P	I	A	C	E	E	S		M
3	N	E	F		O	R			T	E
4	T	R	O	E	N	E			R	O
5	M	I	R		E	M	M	E	L	E
6	E	T	N	A		O	A	S	I	S
7	L	I		B	A	N	C		E	
8	V	F		I	L	I	E	N	N	E
9	E		E	M	I	E	R	E	N	T
10	N	O	T	E		S	E	M	E	S

4	1	9	3	6	7	8	5	2
8	6	5	4	2	1	7	9	3
7	2	3	9	5	8	4	6	1
6	3	8	7	1	5	2	4	9
1	9	7	2	4	3	6	8	5
5	4	2	8	9	6	3	1	7
3	5	4	6	7	9	1	2	8
2	7	1	5	8	4	9	3	6
9	8	6	1	3	2	5	7	4